Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) - Communauté de Communes du Pays des Sources - Concertation

2

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Une économie fragile mais offrant un potentiel dans le tertiaire

Des lieux d'emplois principalement extérieurs au territoire

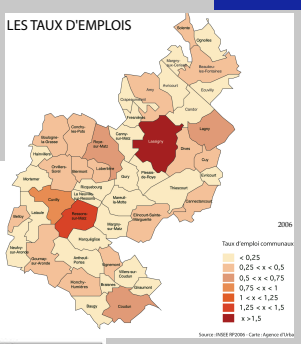

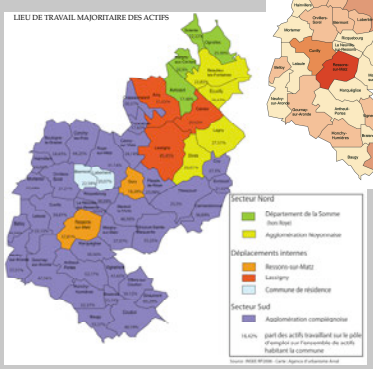

La population active du Pays des Sources comprend 74,6% de la population en âge de travailler, soit une part de 2,5 points supérieure au département. Elle croît à un rythme (2%) beaucoup plus rapide que l'augmentation de la population (1%). Le taux de chômage est de 9,2% en 2008 soit de 2 points inférieurs à celui du département. Plus d'1 actif sur 3 habitant le territoire est ouvrier et près de 3 sur 5 sont ouvriers ou employés. Ces chiffres sont à rapprocher de la moyenne régionale qui est de 60%. Les cadres représentent à peine plus d'1 actif sur 10. La part des agriculteurs 2,57% est importante comparée au département (0,97%). Une personne sur 5 n'a aucun diplôme, mais les diplômés du supérieur (18%) sont de 5 points supérieurs à la moyenne régionale (13%).

En 2006, environ 36% des actifs habitant le Pays des Sources travaillent sur le territoire, soit un peu plus de 1 actif sur 3. Il se produit donc une fuite importante des actifs vers des pôles extérieurs au territoire : l'agglomération compiègnoise, la région parisienne, la ville de Noyon et le département de la Somme. Les deux pôles voisins (Compiègne et Noyon) emploient près de 1 actif sur 4 habitant sur le Pays des Sources. Il se produit donc de nombreuses migrations quotidiennes vers le sud et la vallée de l'Oise. L'essentiel des déplacements est effectué en automobile.

On compte environ 5 300 emplois offerts sur le Pays des Sources en 2006, occupés à plus de 60% par des habitants du territoire. Le nombre d'emplois augmente entre 1999 et 2006 de 9% (soit 439 postes en plus) tandis que le nombre d'actifs augmente de 15%. Le taux d'emploi est de 0,54 sur le Pays des Sources et de 0,78 sur la Picardie. Les emplois offerts sont dominés par le secteur tertiaire (stagnation autour de 40 % en 2006 et 60% en moyenne nationale), puis par le secteur industriel qui représente encore plus de 30% des emplois. On compte 9 entreprises de plus de 40 salariés en 2009. Elles totalisent 1 327 emplois soit 25% des emplois offerts sur le territoire. Les 2/3 de ces emplois sont offerts par l'entreprise BRI Yves Saint Laurent située à Lassigny. Cette offre d'emplois répond assez bien à la part de 34% d'ouvriers sur le territoire mais fragilise l'économie locale car elle est fortement exposée aux mutations économiques en cours.

Les disponibilités foncières pour accueillir de nouvelles entreprises sont importantes : 75,39 ha répartis sur 4 communes (Ressons sur Matz, Lassigny, Coudun et Cuvilly) dont 18 ha équipés immédiatement disponibles (zone d'activités communautaire) auxquels s'ajoutent 62 ha de réserves foncières délimitées sur 4 autres communes soit un total de 120 ha. Sur les territoires voisins (Compiègne, CC2V, Noyonnais, Somme), les disponibilités foncières s'élèvent à 200 ha. au total.

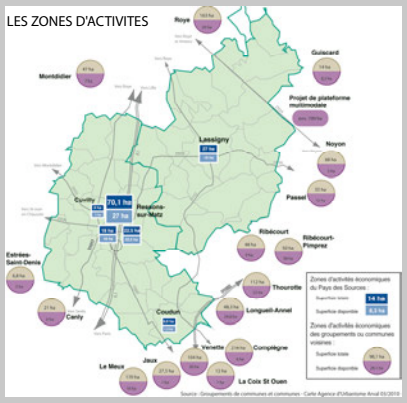

Un potentiel touristique à conforter

Une offre de courts séjours orientés sur la randonnée

Situé entre la ville de Compiègne (Palais Impérial), la ville de Noyon (Cathédrale) et la ville de Péronne (Mémorial de la Grande Guerre), le territoire possède en outre les conditions de bases nécessaires à son développement :
- un patrimoine naturel et bâti intéressant,
- une situation géographique privilégiée par la proximité de la région parisienne, la présence d'axes de circulation importants (A1), permettant l'attraction d'une large clientèle,
- une histoire commune, celle liée à la Grande Guerre.

L'offre touristique du Pays des Sources, gérée à l'échelle du Pays Sources et Vallées, repose principalement autour des activités de plein-air, plus particulièrement autour des circuits de randonnée balisés et entretenus. Ceux-ci sont nombreux sur le territoire, et leurs liaisons les uns avec les autres sont optimisées par la création de circuits à thèmes (des châteaux, des carrières, des sablons) et de la Base de la Nature et de la Randonnée à Elincourt Ste Marguerite. Le territoire est traversé par deux circuits de Grande Randonnée : GR123 dans sa partie centrale et GRP du Tour du Compiègnois. La plupart des chemins existants sont accessibles aux vélos et aux chevaux, permettant de diversifier l'activité de promenade.

Le patrimoine bâti, les sites de la Grande Guerre ou la diversité des milieux naturels constituent d'autres potentialités touristiques à exploiter davantage à l'échelle du Pays des Sources. Pour une majorité d'élus rencontrés, le tourisme n'est pas conçu comme un axe fort du développement et de l'aménagement territorial, mais plutôt comme une action d'accompagnement permettant la diversification de l'activité agricole, la création d'emplois dans les villages, etc.

L'offre en hébergement et restauration se concentre dans la moité sud du territoire, à proximité de l'A1 et permettant un accès rapide aux pôles touristiques de Compiègne ou de Pierrefonds. Le réseau d'hébergement est diversifié. Il a cependant été observé un manque d'hébergement hôtelier, notamment pour capter les flux touristiques de passage (étape pour les Européens du nord en transit vers le sud de la France). Au regard de cette analyse, le tourisme vert (week-end, court séjour) autour de la randonnée, des paysages et milieux naturels, complétés du patrimoine bâti et historique, constitue l'axe fort du développement touristique local. La recherche de synergies avec les territoires voisins est à approfondir.

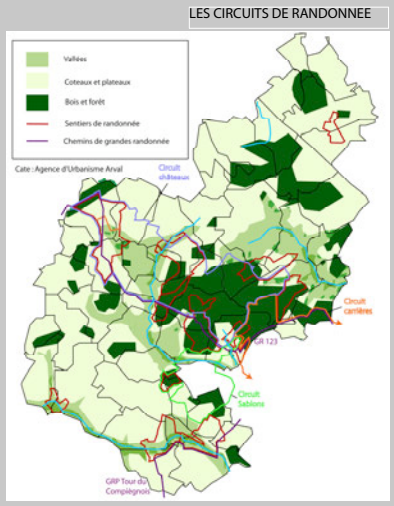

Des paysages diversifiés

Un patrimoine naturel et bâti à préserver

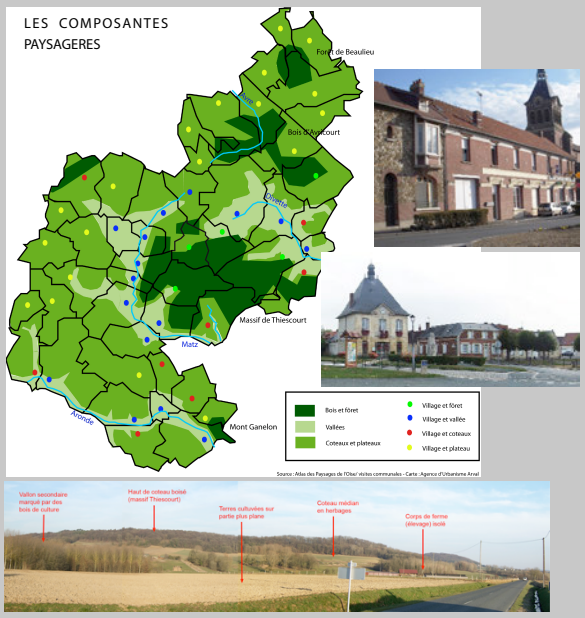

Le territoire du Pays des Sources se trouve en limites nord du Bassin Parisien. Sa géomorphologie se caractérise par un ensemble complexe d'une vaste plaine collinéaire entre les plateaux de craie et calcaire grossier au nord (Santerre) et au sud-ouest (Plateau Picard). Il est dominé par les buttes témoins de la Montagne de Thiescourt et compte les vallées de l'Aronde, de la Divette, de l'Avre et du Matz. Le Pays des Sources est partagé entre deux entités paysagères caractéristiques de l'Oise : le Noyonnais pour sa majeure partie au paysage fermé par les monts et boisements, le Plateau Picard pour sa partie sud-ouest au paysage largement ouvert de grande culture.

Les terres agricoles occupent 64% du territoire, à 89% sous forme de cultures céréalières et industrielles, dont la part a fortement augmenté à partir des années 1950 avec la modernisation de l'agriculture. Les surfaces toujours en herbe occupent 10% des terres agricoles complétés des zones à dominante humide et non boisées qui ne sont pas comptabilisées dans les terres agricoles. Les surfaces herbagères se trouvent plus particulièrement sur les sols humides plus pauvres (les fonds sur les plateaux, les rebords de vallée humide, ou sur les coteaux en lisière de boisements). Les espaces forestiers représentent 18% du territoire, notamment grâce à une partie du massif forestier de Thiescourt qui forme le coeur du territoire se prolongeant au nord vers le bois de Régal, où le relief est le plus marqué. Les boisements sont particulièrement développés sur les coteaux. On les retrouve aussi de manière plus épars en allant vers l'ouest et dans les fonds des 4 vallées principales. Les espaces urbanisés représentent environ 5% du territoire pour ce qui est du cumul des espaces construits des communes, se présentant sous forme de structures rurales isolées les unes des autres, mais souvent étirées et composées de propriétés bâties sur de grandes surfaces correspondant à d'anciennes fermettes.

Le patrimoine bâti, pour une large partie issue de la reconstruction après Guerre, présente un intérêt (villages typiques, fermes remarquables, petit patrimoine, manoirs, architecture de la reconstruction, etc.) participant aussi à l'attrait touristique du territoire. L'architecture locale est caractérisée par un élément spécifique : la récurrence de l'utilisation de la brique de teinte rouge dans la construction. Pour autant, le Pays des Sources est partagée par deux types de matériaux dominants dans les constructions traditionnelles : la brique au nord d'une ligne allant de Ressons-sur-Matz à Lagny, la pierre calcaire au sud de cette ligne. La pierre est notamment issue des carrières exploitées sur le massif de Thiescourt. La préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti ou naturel sont souhaitées et nécessaires pour maintenir l'identité territoriale et la qualité du cadre de vie.

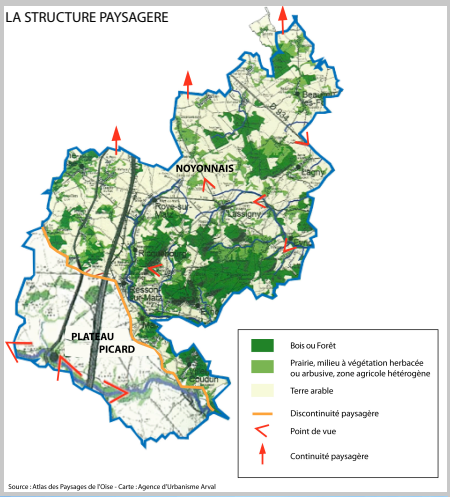

Des sensibilités environnementales variées

Des espaces fragiles et des risques naturels à gérer

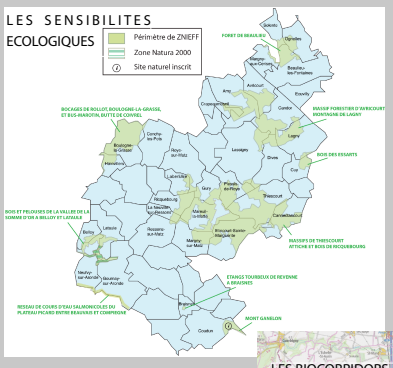

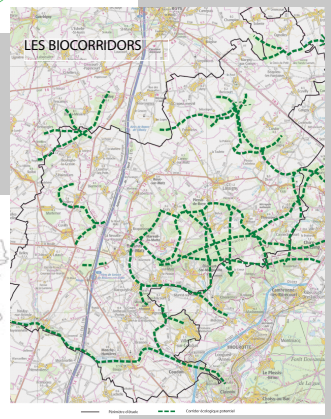

Le Pays des Sources constitue un espace de transition entre le continuum forestier au sud du département et les boisements plus épars du plateau du Santerre et du Plateau Picard. A ce titre, ces espaces boisés et fonds de vallées sont identifiés en espace de sensiblité environnementale et comptent des corridors écologiques potentiels. Le territoire est concerné par 2 ZNIEFF (Espace Naturel Sensible), 9 ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) et par un site Natura 2000 (Bois et pelouses de la Vallée de la Somme d'Or à Belloy et Lataule). Aucune grande zone de passage de la faune n'est recensée sur le territoire du Pays des Sources mais 39 des 48 communes qui le composent sont traversées par des corridors biologiques potentiels.

La ressource en eau potable est fragilisée par une détérioration, sur ces dernières décennies, de la qualité (notamment dans les parties nord du territoire) pouvant accentuer les problèmes d'approvisionnement à l'échelle communale, et par la nécessité de garantir une quantité suffisante pour satisfaire les besoins du territoire, mais aussi de territoires voisins (alimentation du Compiègnois).
Concernant les eaux de surface, les zones à dominante humide sont assez nombreuses et couplées à un réseau hydrographique bien développé, le tout participant à l'identité paysagère du Pays des Sources. Elles sont confrontées à des dégradations fonctionnelles et à une détérioration de la qualité des cours d'eau, en lien avec le développement des usages des sols, des besoins du monde agricole, des rejets urbains pas toujours correctement maîtrisés, etc. Le Pays Sources et Vallées (dont fait partie la Communauté de Communes) a signé la convention de mise en oeuvre du programme LEADER 2009-2013 visant à soutenir les projets de restauration et de valorisation des cours d'eau et des milieux humides. Les 12 communes en frange sud du territoire sont concernées par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Oise Aronde. Les SAGE Oise Moyenne et Somme Aval qui concernent le reste du territoire sont envisagés. Il s'agit de décliner au SCOT les orientations des SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux) et SAGE.

L'assainissement est réalisé de manière inégale sur le périmètre d'étude. Les communes les plus urbaines disposent d'un assainissement collectif sans problème particulier, outre la mise aux normes et le renforcement ponctuel de certaines stations. Les communes les plus rurales sont en assainissement autonome. Tous les zonages d'assainissement ont été lancés. Les premières orientations indiquent des choix essentiellement communaux en matière d'assainissement et pour 15 des 43 communes concernées, une option autonome ou semi-collectif. Le coût de la mise en place de ces dispositifs d'assainissement est le problème majeur évoqué par la plupart des élus rencontrés.

On identifie plusieurs types de risques naturels pouvant impacter le Pays des Sources de façon significative : les inondations par débordement des cours d'eau et par remontée de nappes, les coulées de boues (eaux de ruissellement), les effondrements (liés aux mouvements de terrains), l'instabilité des sols (par retrait et gonflement des sols argileux). Quatre communes au nord du territoire sont concernées par un PPRMT (Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain). Vingt huit communes ont déjà été touchées de manière significative par des remontées de nappes. Ce chiffre est identique (60%) concernant les coulées de boue. On peut estimer qu'une douzaine de secteurs urbanisés des communes du territoire est concernée par un aléa important de retrait et gonflement des argiles, sur les 40 territoires communaux touchés. Seules 5 communes sont concernées par des risques technologiques dues à la présence sur leur territoire de bâtiments agricoles de stockage ou d'entreprises dont l'activité est liée à la manipulation, la fabrication, l'emploi ou le stockage de substances dangereuses. Toutefois, il n'existe qu'un seul Plan de Prévention des Risques technologiques (PPRt) pour le site Total gaz de Ressons-sur-Matz, un autre est en cours d'élaboration pour le site de stockage de gaz à Gournay sur Aronde.

La communauté de communes du Pays des Sources adhère au SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) pour la collecte, le recyclage, la valorisation et le traitement des déchets. Les déchetteries du Pays des Sources sont situées à Ressons-sur-Matz et à Lassigny, elles récoltent, à deux, plus de 3000 tonnes de déchets par an dont plus d'un tiers de déchets verts. Les nuisances sonores ou olfactives sont limitées aux infrastructures routères (A1, RD1017), aux stations d'épurations et à l'activité agricole. La qualité de l'air (concentrations d'ozone inférieures à 26 µg/m3) est satisfaisante.

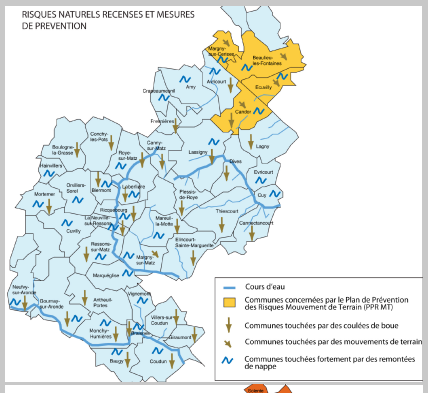

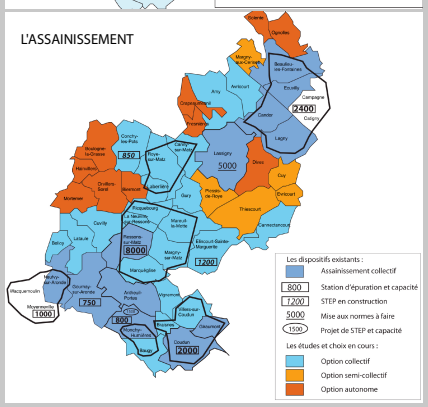

Autres données à prendre en compte

Il s'agit de l'ensemble des servitudes d'utilité publique et informations jugées utiles figurant dans le Porter à Connaissance (document réalisé par les Services de l'Etat) qui est consultable au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources.